Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briis infos

n°105 • novembre 2020

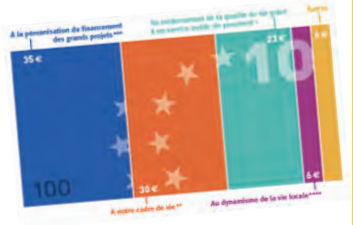

Budget 2020 : une année particulière, sur fond de crise sanitaire Page 4

L'Île aux enfants, un voyage pour petits et grands Page 8

La mobilisation des Briissois.e.s pour la 5e classe en maternelle Page 11

Le safari photo des Journées du Patrimoine Page 16

Un nouveau directeur général des services **pour la commune de Briis**

Chef d'orchestre de l'ensemble des services de la commune, M. Alexandre Gilles a pris ses fonctions le 6 juillet dernier au sein de la mairie.

Par une action volontariste depuis plusieurs mandats, la Commune de Briis-sous-Forges s'est dotée de nombreux services publics locaux : les services administratifs, la Médiathèque municipale, la Ludothèque municipale, la Maison des Jeunes et de la Vie associative, la Maison des Enfants, les Services techniques, le Service restauration et entretien, etc. Les agents de ces services assurent des missions indispensables au quotidien des Briissois.es. Ils permettent à la fois de maintenir l'attractivité de notre village tout en garantissant un égal accès à tous les Briissois.es à des prestations de haut niveau.

Après des expériences au sein de grandes collectivités comme le Conseil départemental de l'Essonne, le Conseil régional d'Île-de-France et de communes et intercommunalités moyennes, M. Gilles a intégré la commune de Briis-sous-Forges. Attaché aux services publics locaux, il a souhaité rejoindre notre commune quelques semaines après l'installation de la nouvelle équipe municipale. Il aura la charge d'organiser les services publics locaux, d'animer les équipes qui assurent ces missions au quotidien tout en consolidant l'offre des structures existantes.

Collaborateur direct du maire et de l'exécutif municipal, il accompagnera les élu.e.s dans la mise en œuvre du programme présenté par la Municipalité lors des élections municipales de mars dernier. Chaque engagement du programme devra se traduire en projets structurés conduisant à des réalisations concrètes et opérationnelles. Il assurera la coordination entre les décisions prises par la Municipalité et la mise en œuvre par les agents municipaux.

Bienvenue à Alexandre Gilles. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses missions aux côtés d'agents municipaux pleinement engagés dans leurs missions de service public. La Municipalité tient, de nouveau, à les remercier pour leur engagement sans faille lors de la crise sanitaire.

Les Briissois rassemblés pour soutenir l'École publique et la République

Encore une fois notre pays a été victime d'actes terroristes abominables et depuis la France est en deuil. D'abord, l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine a créé une immense douleur, un chagrin indescriptible et nous sommes révoltés car au travers de l'assassinat de Samuel Paty c'est l'École de la République et la laïcité qui ont été attaquées et avec elles, l'humanité tout entière.

Un homme est mort parce que, aux côtés de ses collègues — un million d'enseignants, de personnels d'éducation et d'administration — il œuvrait à la transmission du savoir afin de forger l'esprit critique et civique des futurs citoyens et citoyennes et ce, quelles que soient leurs origines ou leurs croyances. Cet homme n'est pas devenu un héros le 16 octobre 2020 mais une victime du fanatisme qui s'est lâchement attaqué à un homme isolé pour atteindre la République.

Spontanément, des millions de femmes et d'hommes lui ont rendu hommage et ont ainsi ardemment témoigné de leur tristesse et de leur indignation. Dans la plus grande tradition de notre commune et du vivre ensemble qu'elle cultive, les Briissoises et les Briissois se sont associés nombreux à cette dynamique et ont ainsi exprimé leur attachement aux valeurs de la République et à son École. Je tenais à saluer cette mobilisation et la dignité du moment que nous avons partagé.

Suite à cet acte d'une ignoble barbarie, nous avons ressenti le besoin de réaffirmer collectivement que l'exercice des métiers de l'éducation ne devait pas se faire sous la pression du fanatisme, du terrorisme ou des réseaux sociaux, mais dans les meilleures conditions matérielles et avec quiétude. L'École publique doit être au cœur de toutes les préoccupations car c'est le pilier de la République.

Si l'École était la cible, c'est aussi le libre arbitre et la liberté d'expression qui étaient visés car ils dérangent les esprits étroits qui ont pour unique but de semer la terreur et la mort. Toujours sous le choc, nous sommes quelques jours plus tard évidemment abasourdis par l'annonce de l'attentat de Nice où trois personnes ont été sauvagement assassinées dans une basilique. De nouveau des victimes et de l'incompréhension.

Malgré les horreurs successives, il faut rebondir, nous rattacher sur le formidable élan de solidarité que ces évènements ont engendré et poursuivre la lutte pour plus de cohésion sociale. Peut-être encore plus aujourd'hui qu'hier je crois que nous avons besoin de favoriser une Éducation nationale forte et ambitieuse qui distille les savoirs, la culture et le respect d'autrui à tous les enfants de la République pour lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes, le chômage, la pauvreté, les injustices sociales qui peuvent faire la part belle à toutes les formes d'extrémisme.

J'appelle à l'union du peuple, à Briis et partout ailleurs, pour condamner ces actes mais aussi toute forme de stigmatisation d'une communauté quelle qu'elle soit.

Emmanuel Dassa,
Maire de Briis-sous-Forges

Emmanuel Dassa, maire et Mme Leray, principale du collège, ont pris la parole lors du rassemblement briissois en hommage à Samuel Paty.

Budget 2020 : une année particulière, sur fond de crise sanitaire

Lors du conseil municipal, tenu le 6 juillet, les élu.e.s ont adopté le budget primitif 2020, dont l'examen avait été retardé par le report de l'installation du nouveau Conseil élu en mars.

Ce document d'apparence très administratif, revêt une grande importance dans notre vie démocratique locale. Le budget vise, en effet, à répondre à des questions fondamentales : Quels sont les projets et choix politiques qui seront réalisés cette année ? Comment les finance-t-on ? Malgré les conséquences de l'épidémie du covid-19 sur les finances de la Commune (pertes de recettes et dépenses supplémentaires en l'espace de trois mois), la nouvelle équipe municipale a travaillé à l'élaboration d'un budget sérieux et ambitieux pour la commune.

Zoom covid-19
• Baisse significative des recettes du périscolaire.
• Achats de matériel de protection, gel hydre-alcoolique, masques pour les habitants et pour les agents, produits d'entretien désinfectants, aménagements des postes d'accueil.
• Attribution d'une prime exceptionnelle aux agents communaux en première ligne pendant le confinement pour assurer la continuité du service public.

L'élaboration du budget primitif 2020 s'inscrit dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée au covid-19 qui ne sera pas sans impact sur les finances municipales. Des effets à la fois sur les recettes et sur les dépenses de l'année 2020 ont donc été anticipés. Certains sont immédiats et se constatent déjà, d'autres auront des répercussions tout au long de l'exercice et même très certainement au-delà, sur 2021, voire 2022.

Ce sera le cas des recettes tirées des services publics mis en œuvre, notamment dans les secteurs de l'enfance et de la culture, où les programmations initialement arrêtées ont été profondément remaniées.

Afin de protéger ses agent.e.s et ses habitant.e.s, en particulier les personnes les plus fragiles, la Commune a engagé des achats de matériels de protection sanitaire tels que des masques, du gel hydroalcoolique, des gants et lingettes désinfectantes, mais également des écrans de protection, ainsi que d'autres produits et matériels.

Il prévoit la continuité des projets et porte les orientations de la majorité municipale

L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il est le reflet de la politique et des ambitions portées par le maire et la Municipalité.

Le budget 2020 affiche une volonté toujours aussi forte de maintenir une gestion rigoureuse, de continuer les efforts en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans renoncer à l'ambition des projets, aux services aux Briissoises et aux Briissois.

Être rigoureux dans la gestion du budget de la commune est une évidence qui ne doit pas se faire au détriment de notre qualité de vie. Il s'agit simplement de prioriser nos dépenses de façon pluriannuelle pour être au plus près des besoins des habitant.e.s.

En conciliant continuité et innovation, vie quotidienne et vision d'avenir, dans une gestion sérieuse et efficace de l'argent public, nous travaillons pour offrir à nos concitoyens un village dynamique, attractif et agréable à vivre, mais aussi solidaire et engagé dans la transition écologique. Dans une conjoncture marquée par la baisse des dotations de l'État (encadré page suivante) et la perte de recettes économiques, la Municipalité a choisi de regagner des marges de manœuvre pour continuer à développer une politique ambitieuse et solidaire et ce, en maintenant son niveau d'investissement, une équation pas toujours simple à résoudre.

La taxe d'habitation sera supprimée pour 80% des foyers fiscaux

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 prévoit que pour 80% des foyers fiscaux, la taxe d'habitation (TH) sera définitivement supprimée en 2020, pour les 20% des ménages restants l'allégement sera de 30% en 2021, puis de 65% en 2022 et totalité en 2023.

En 2020, les collectivités continuent à percevoir un produit de TH mais perdent tout pouvoir sur l'augmentation du taux, lequel restera gelé à son niveau de 2019. En 2021, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera transférée aux communes. Les écarts de compensation devraient être neutralisés par un mécanisme correcteur et un abondement de l'État sera reversé aux collectivités territoriales.

L'année de référence pour les taux de TH des communes sera 2017, ils s'appliqueront aux bases 2020.

Pas de réelles garanties sur le long terme

La réforme proposée par l'État n'est pas sans soulever un certain nombre de questionnements quant à ses conséquences. Nous pouvons craindre que des lois de finances ultérieures viennent modifier l'équilibre proposé au PLF 2020 et que la compensation de la réforme ne soit pas

D'où vient **l'argent ?**

Montant total des recettes : 5 060 434,51 €

Fonctionnement et investissement
3 373 402,00 € + 1 687 032,51 €

Sur 100 €, la répartition est la suivante :

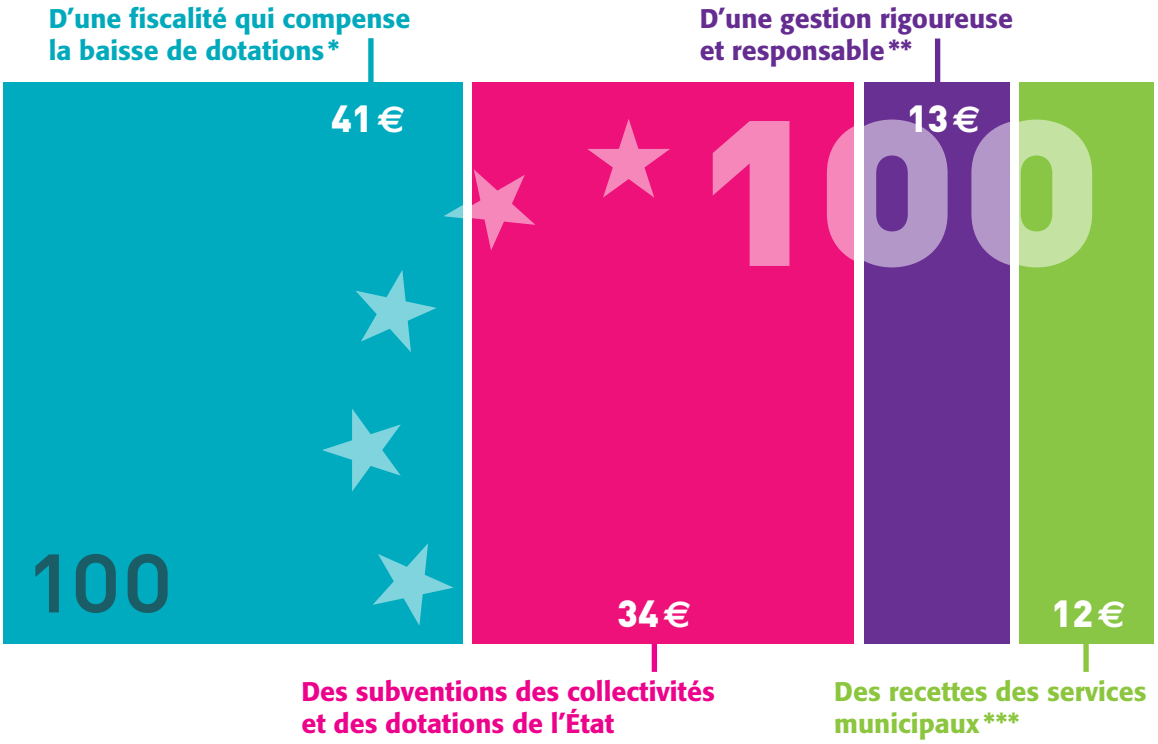

* Impôts locaux, taxes diverses.

** Autofinancement, amortissements, atténuations de charges.

*** Restauration scolaire, services périscolaires, centres de loisirs.

Où va **l'argent ?**

Montant total des dépenses : 5 060 434,51 €

Fonctionnement et investissement
3 373 402,00 € + 1 687 032,51 €

Sur 100 €, la répartition est la suivante :

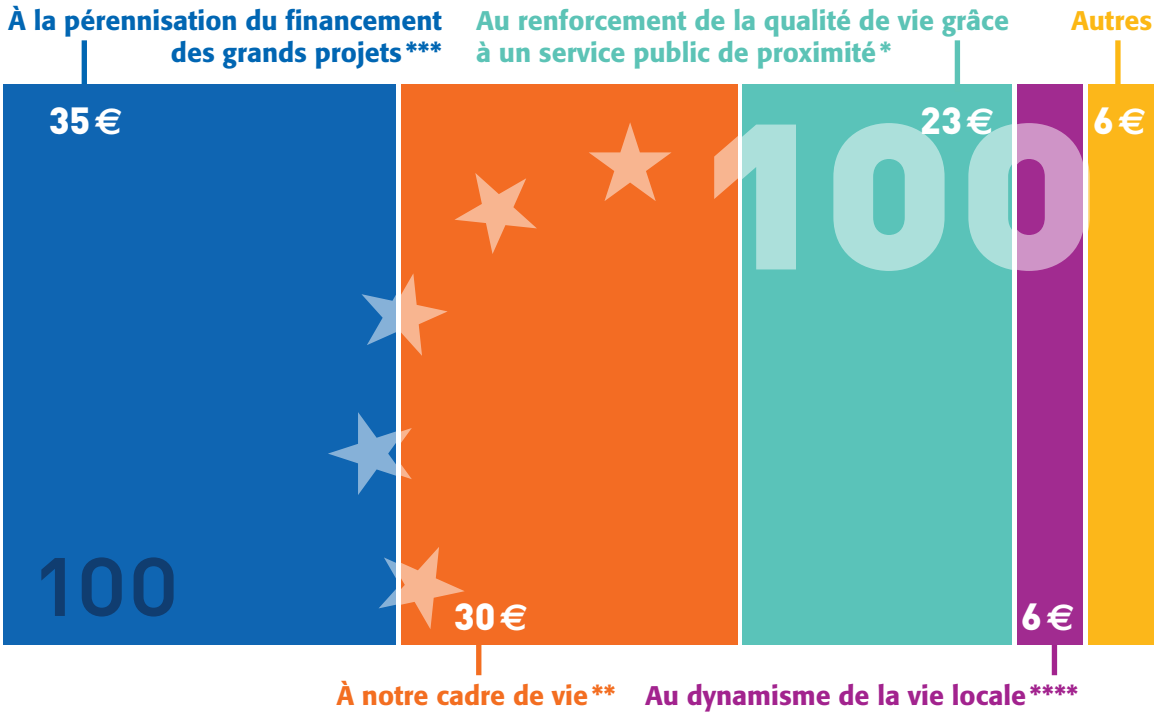

* Services liés à l'enfance, au scolaire et périscolaire, service municipal jeunesse, solidarité, police rurale, dépens es liées à la crise sanitaire.

** Entretien des bâtiments et voiries, travaux en régie, acquisition d'un camion grappin.

*** Travaux, autofinancement et amortissements, remboursement de la dette, études et maîtrise d'œuvre, marché de performance énergétique.

**** Fêtes et animations, culture, vie associative et sports.

totale. Une compensation, même intégrale, n'offre pas de réelle garantie sur le long terme s'il n'y a pas une compensation intégrale et évolutive garantie par la loi.

Comment dans l'avenir, l'État va-t-il prendre en compte l'augmentation du nombre d'habitants ? Nous déplorons la rupture du lien entre l'impôt local finançant les services publics et un grand nombre d'habitants. Par ailleurs, nous faisons valoir qu'en matière de pouvoir d'achat, cette réforme sera plus favorable au 20% de contribuables les plus aisés qu'aux 40% de foyers bénéficiant déjà d'un dégrèvement ou d'une exonération.

Dans ce contexte particulièrement difficile, le Conseil municipal a décidé de ne pas baisser les bras et de défendre pied à pied chacun des services communaux. Il a proposé en outre d'aller au bout des projets et de tout faire pour obtenir les meilleures subventions possibles tout en réaffirmant l'idée de rester fidèle à ses principes : nous différons les projets si nous n'obtenons pas de subventions.

Ainsi, le budget 2020 de la section de fonctionnement s'élève en dépenses et en recettes à 3 373 402 €. Sur le plan des investissements, l'année 2020 verra s'achever la réfection du chemin de Fontenay et la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU), les travaux des granges du centre-ville, se poursuivront cette année.

Divers travaux sont prévus : fin de la rénovation de la crèche parentale multi-accueils, rénovation de deux courts de tennis, travaux d'entretien dans la commune et dans les bâtiments communaux.

Diverses études sont en cours pour des travaux prévus en 2021 : réfection du sas de l'école maternelle et l'étanchéité du toit du restaurant scolaire, rue Boissière, chemin des Sablons, aménagement de la mare du Fontaine de Ville, liaisons douces, réfection du toit de l'église…

Ainsi, le budget 2020 de la section d'investissements s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 687 032,51 €. Il faut noter que la section d'investissement est devenue excédentaire après des années de déficit.

C'est donc grâce à un effort de tous pour maîtriser les dépenses, trouver les solutions les plus efficaces et obtenir les financements les plus importants que le programme municipal ambitieux de cette mandature peut se réaliser sans qu'il soit nécessaire d'alourdir les taux communaux d'imposition ou de recourir à l'emprunt.

Ainsi, le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Mélina Vera,
Maire-adjointe en charge des Finances

Le budget en bref
- **Pas d'augmentation de la part communale des taux**
- **Endettement contenu**
- **Poursuite des aménagements**
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement**
- **Maintien des subventions aux associations**

Baisse des dotations
de l'État

La DGF (principale dotation de l'État aux collectivités territoriale : variation 2019/2020 : -6,7%.

La DSR (aide apportée aux communes rurales) : variation 2019/2020 : -5,3%.

La DNP (somme allouée afin de diminuer les inégalités entre communes "riches" et communes plus pauvres) : variation 2019/2020 : -10%.

Baisse totale pour 2020 : - 18 712 € soit -7,15 %.

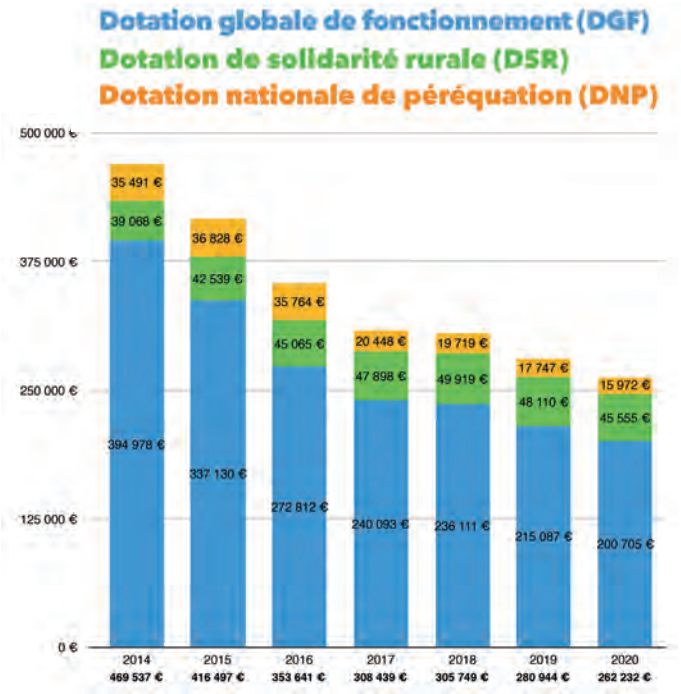

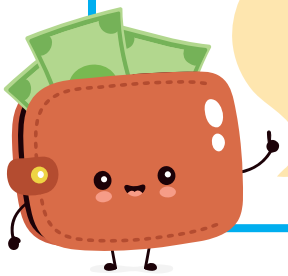

Il y a 9 ans, l'État finançait 136 € par habitant, aujourd'hui c'est 76 € par habitant.

Les dotations de l'État sont en baisse depuis 9 ans. Depuis 2014, ces baisses se cumulent à **889 720 €**.

La première bougie de Ciné Briis

Les amateurs viennent de la souffler virtuellement, en retrouvant le chemin de la salle communale pour leur séance mensuelle de cinéma, par une soirée d'automne plutôt grise et venteuse.

Après une première année très écourtée, covid-19 oblige, notre *Ciné*Briis redéploie enfin ses ailes pour proposer à tous de nouvelles découvertes ou redécouvertes sur la toile.

Bien évidemment, dans le contexte sanitaire actuel, l'installation a respecté les prescriptions du préfet pour l'accueil du public en milieu clos : désinfection des surfaces susceptibles d'être touchées, lavage des mains à l'entrée, pas question de rapprocher les chaises les unes contre les autres. Tous les spectateurs ont été accueillis masqués et sont entrés d'un côté et sortis de l'autre.

Pour cette première projection du trimestre, avec *Les délices de Tokyo*, il était proposé de partir au Japon à notre époque pour un voyage culinaire, poétique et humaniste : un magnifique moment d'amitié transgénérationnelle, une excellente page de cinéma !

Jeunes et moins jeunes ont été réellement conquis par cette création du pays du soleil levant et se sont donnés rendez-vous pour la prochaine séance.

En partenariat entre la Municipalité et la MJC, *Ciné*Briis vous propose des projections sur grand écran, de films choisis par un collectif, dans la tradition des cinéclubs. La programmation se veut éclectique pour répondre à la diversité des attentes. Il souhaite favoriser des rencontres pour vous surprendre, vous enchanter ou vous distraire et aussi vous faire réfléchir sur notre société, en fait tout ce que permet le cinéma. Pour l'instant, les rendez-vous sont mensuels, le vendredi soir et/ou le dimanche après-midi pour adultes ou pour tout public et trimestriels pour notre jeune public.

Pour vous permettre de participer à la suite de la programmation, le choix a été fait de ne construire que ce premier trimestre. Pour la suite, le collectif est à votre écoute et compte sur vos remarques et suggestions à la fin des projections, par mail et prochainement sur notre page Facebook, en création.

Prenez date, vous êtes attendus pour partager d'excellents moments.

Les séances sont ouvertes à tous et gratuites aux adhérents de la MJC

Claudine Chappe

Atelier manga

Durant l'exposition de la Médiathèque *"Le manga dans tous ses états"*, l'occasion d'un atelier dessin a été offerte aux jeunes Briissois. Une après-midi attendue avec impatience par les jeunes créateurs en herbe mais néanmoins passionnés par le manga. Animé par un jeune illustrateur ou mangaka, David Dao Ngam, connu sous le pseudo Mister Mango. Ayant suivi un perfectionnement au Japon, il se consacre entièrement au dessin manga avec sa participation à l'association *Quartier Japon* à Paris et à la *Maison Fujita*. Ce petit stage à la médiathèque a permis aux quinze participants de se perfectionner à l'expression du visage dans le dessin et, peut-être, susciter des vocations.

Le mercredi 28 octobre, l'expérience se poursuivait avec Lionel Brouck, illustrateur de bande dessinée "à l'occidentale". Un travail axé sur le scénario et la réalisation d'une planche. *Anne-Marie Chappe*

Un violent orage a provoqué des dégâts et des inondations, la solidarité s'est rapidement mise en place

Le 11 août, vers 16h, une pluie diluvienne s'est abattue sur Briis-sous-Forges.

Cet épisode aussi inattendu que violent arrive après une longue période de sécheresse. Les conséquences assez limitées ont néanmoins provoqué des dégâts sur des bâtiments communaux (mairie, maison de santé…) ainsi que chez des Briissois (inondations de sous-sols, inondations de pavillons, arbres tombés…).

L'action rapide des services techniques, des élus et l'entraide briissoise ont participé activement à limiter les dommages matériels.

Suite à cet événement, une déclaration d'état de catastrophe naturelle a été faite auprès des services de la préfecture. Nous sommes toujours dans l'attente de la décision. *C. Pieprz*

L'Île aux enfants, un voyage pour petits et grands

Envie de participer à l'aventure ? Venez retirer un dossier de demande d'inscription en mairie qui, une fois rempli, sera transmis à la crèche.

Avez-vous déjà remarqué ce logo bleu représentant un bateau chargé d'enfants? Vous êtes vous demandé vers quel rivage il accostait ? Laissez-moi vous raconter un voyage à *L'Île aux enfants*.

Adultes et enfants peuvent aborder l'île à condition, une fois à l'intérieur, de sacrifier au rituel concernant les chaussures. Pourquoi ? Parce qu'enfant, on entre dans ce monde en chaussons comme à la maison.

Quelles que soient les expériences qu'elle s'apprête à vivre, une équipe de professionnelles, épaulées par des parents, accompagne et soutient de sa présence. Un champ d'explorations est réservé à chaque âge.

Dans ces lieux, tout est dédié à l'enfant

Il peut jouer librement, aller à la découverte du monde, de son corps, des autres sur des tapis, des toboggans, des structures motrices pour rouler, ramper, grimper, courir, sauter, chevaucher, danser… des propositions d'activités sensorielles, peinture, eau pour y plonger les mains ou le bras entier ou le nez ou le pied… des histoires régulièrement venues de la médiathèque et de la musique pour imaginer… une aire de jeux et un jardin pour explorer la nature…

L'équipe pédagogique (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, animatrices) concocte aussi des thèmes qui nous plongent dans des environne-

ments changeants au fur et à mesure de l'année : farandole de saisons, cirque, mer…

Les décorations sur les baies vitrées nous entourent et des fêtes sont organisées. On peut alors y croiser Coco Vanille, la mascotte de la crèche qui devient bien vite l'amie des petits. Heureusement, comme

dans tout lieu où il fait bon vivre, il y a toujours une place pour se reposer lorsque le besoin s'en fait sentir.

En tendant l'oreille, on entend la cuisinière qui s'affaire à ses fourneaux dès le matin pour que le repas soit un moment de délices.

Cette crèche parentale accueille 20 enfants dès l'âge de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en maternelle. Ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30…

Un outil de lien social

Ce qui est formidable, c'est que l'on se fait des copains et des copines sur cette île. Souvent on en retrouve quelques-uns lorsque l'on rentre à l'école. C'est plus facile alors !

Ici, même les parents participent chaque semaine. Quelle chance de partager la vie en collectivité de son enfant pour un temps. Ils entrent aussi dans une communauté de parents qui permet des échanges, un partage de la parentalité. Ils sont partie prenante du bon fonctionnement insulaire en participant à des îlots (trésor, achat, inscription…).

… elle se trouve à l'angle de la rue Sainte-Croix et du chemin des Aulnettes à Briis.

Il y a 14 ans la Municipalité a souhaité que cette île existe, ici, à Briis, et j'ai entendu dire qu'il restait des places.

Laure Clément,
Conseillère municipale

La période estivale a permis la réalisation de travaux de maintenance, de rénovation et de mise en conformité des locaux. Cette période est idéale pour réaliser ces travaux lorsque le public en est absent ou moins présent. Ces travaux nécessaires sont réalisés alors que sont poursuivis les aménagements urbains et les services de voirie dans le but de maintenir une qualité de vie agréable pour tous et toutes.

Le reconfinement apporte des travaux et des opérations supplémentaires à effectuer

Suite à l'annonce du Gouvernement de reconfiner les Français.es, les agents municipaux restent mobilisés pour la mise en place des dispositifs de sécurité et des protocoles sanitaires, le traçage au sol, les modifications et réaménagements de certains locaux pour permettre la mise en place des gestes barrières appropriés aux différents lieux fréquentés par tous.

L'automne : les premières feuilles mortes s'installent à Briis

L'entretien des espaces verts et le fleurissement de la commune traversent les saisons. Malgré le reconfinement annoncé fin octobre, les chrysanthèmes ont fait leur apparition dans notre village.

Les agents municipaux ont également préparé le cimetière communal pour vous accueillir dans les meilleures conditions lors de la fête de la Toussaint. L'automne nécessite également le ramassage des feuilles mortes qui engendre plusieurs semaines de mobilisation des équipes.

Un logement communal refait à neuf

Rue des Écoles, les équipes des Services techniques ont réalisé de grands travaux qui permettront d'accueillir, très prochainement, une famille dans les meilleures conditions. Au programme : de nouvelles peintures, l'installation d'une vmc (ventilation mécanique), reprise de placards et des menuiseries. L'installation électrique n'a pas été oubliée avec la mise en conformité des prises de courant avec prises de terre et remplacement du tableau électrique avec un disjoncteur approprié.

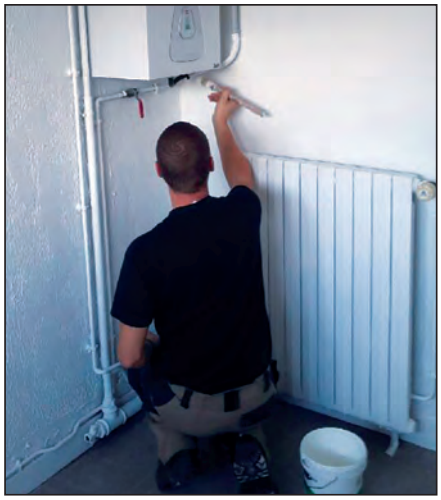

Travaux d'été dans les bâtiments publics

Différentes opérations de maintenance et de rénovation ont été réalisées dans les locaux recevant du public : peintures, vérification de stores, d'appareils électriques et nettoyage. Dans certains bâtiments publics, comme dans les écoles, cette période estivale est propice à la réalisation de divers travaux.

Forte mobilisation pour l'école maternelle

Dès la rentrée parents, élus, enseignants et Briissois se sont mobilisés.

Avec deux classes de 30 élèves et deux classes de 31 élèves au 1er septembre, l'école maternelle Les Lutins de Briis espérait l'ouverture d'une cinquième classe pour la rentrée 2020. Avec 122 élèves au total, il en manquait seulement trois pour atteindre le seuil d'ouverture de classe.

Pourtant la situation immobilière de la commune indiquait que les effectifs vont très probablement augmenter en cours d'année, conduisant à des classes encore plus chargées et un effectif total au-delà du seuil. Avec plus de 30 élèves par classe en maternelle, il est difficile de garantir le bien-être des enfants et la qualité des apprentissages, sans parler des mesures sanitaires actuelles qui compliquent le quotidien de l'école.

Au mois de juin déjà, la directrice de l'école, Mme Courtesseyre, les représentants de parents d'élèves et le maire, M. Dassa, faisaient part de leurs inquiétudes et réclamaient une ouverture de classe pour la rentrée. Fin août, les représentants de parents d'élèves lançaient une pétition adressée aux services académiques. À la rentrée, ils appellaient à la mobilisation : occupation du bureau de la directrice, manifestation chaque matin devant l'école. Celle-ci rassemble parents, grands-parents, amis, conseillers municipaux, ou simples Briissois, qui viennent apporter leur soutien et montrer leur solidarité. Notre action fait la une du journal *Le Républicain* de l'Essonne et est citée dans un article du *Parisien*. Mais les services académiques ont refusé de faire une exception, pour eux l'effectif n'est pas suffisant ; nos arguments ne sont pas entendus et l'ouverture est rejetée.

Il y a deux ans, il était question de fermer une classe, mais la mobilisation parents/mairie/enseignants avait permis de maintenir la structure à quatre classes. Cette année nous n'avons pas obtenu gain de cause, cependant nous pouvons être fiers du combat mené pour le bien-être de nos enfants et d'avoir fait entendre notre opinion. Nous retenons les choses positives, une belle collaboration et la solidarité entre les parents, leurs représentants, l'équipe enseignante et la mairie, unis pour défendre les mêmes idées et les mêmes principes.

C'est donc une année délicate qui s'annonce pour nos enfants, mais nous savons que nous pouvons compter sur l'équipe d'enseignants et d'Atsem qui, forte de sa motivation et de son professionnalisme, aura à cœur de faire progresser chaque élève.

Véronique Loarer
FCPE de Briis

Un îlot de fraîcheur supplémentaire

Les enfants des Centres de loisirs ont pu se rafraîchir pendant les épisodes de canicule estivale.

Notre village est engagé dans la transition écologique. Riche d'une biodiversité permettant de contenir la fraîcheur lors d'épisodes de canicule, la Municipalité vient d'acquérir deux brumisateurs qui pourront également rafraîchir l'espace public lors de fortes chaleurs.

Après deux mois de confinement lié à la crise sanitaire de la covid-19, la Région Île-de-France a lancé un appel à projets permettant aux communes de pouvoir bénéficier d'une subvention lors de l'acquisition de brumisateurs à hauteur de 50% du prix total (soit pour Briis, une subvention de 3786,40€ pour un équipement d'un montant total de 7572,80€). L'objectif était de permettre aux Franciliens de pouvoir profiter de jeux d'eau lors des fortes chaleurs qui, malheureusement, sont de plus en plus récurrentes l'été.

Grâce à des microgouttelettes d'eau diffusées de manière homogène, le brumisateur permet un abaissement de la température et améliore la qualité de l'air.

Cet appel à projets a été présenté très tardivement, une fois que l'été avait commencé, soit début juillet. Cependant, les services municipaux, dont les Services techniques, s'en sont saisis immédiatement afin de pouvoir y répondre et permettre aux Briissois.es d'en bénéficier dès cet été.

C'est pour le plus grand plaisir de la Maison des Enfants, qui accueille les Centres de loisirs maternel et élémentaire tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, que les brumisateurs ont fait leur apparition dans le courant du mois d'août au sein de leur jardin pour y réaliser plusieurs essais. Ces essais se sont révélés très positifs !

Cet équipement contribue à l'adaptation de notre village au changement climatique. Grâce à des microgouttelettes d'eau diffusées de manière homogène, le brumisateur permet un abaissement de la température (2 à 8°C plus frais que le reste du village) et améliore la qualité de l'air. L'eau n'est pas gaspillée puisqu'elle contribue à l'hydratation des sols et de la végétation aux alentours.

Une fois les travaux terminés à la grange du 19 rue de l'Armée Patton, le jardin public communal sera de nouveau accessible au public. Les deux demi-arcs rafraîchissants seront installés au sein du jardin, le long du chemin de piéton permettant à tous les Briissois.es d'en bénéficier. Rendez-vous l'été prochain dans le jardin public.

Alexandre Gilles,
Directeur général des Services de Briis

Rentrée associative :
Top départ de la saison 2020/21

Après trois mois de confinement et une reprise non certaine avant l'été pour la majorité des associations, quel plaisir de se retrouver lors de ce Forum des associations le samedi 5 septembre au gymnase de Briis-sous-Forges !

Malgré un protocole strict et des gestes barrières à appliquer, les bénévoles des associations étaient heureux de se retrouver et d'aller à la rencontre du public.

Plus de 40 associations culturelles, sportives, et citoyennes présentes

Un rendez-vous incontournable pour découvrir la richesse associative de la commune, se lancer dans une nouvelle activité, permettant malgré les visages masqués d'échanger dans un cadre détendu et convivial. Un Forum avec aussi des pré-inscriptions faites par internet pendant l'été, qui a permis une rentrée associative particulière certes, mais une rentrée indispensable pour tous.

Les associations font encore des inscriptions si leurs activités ne sont pas au complet et sont toujours à la recherche d'aide bénévole. N'hésitez pas à les contacter, vous pourrez trouver leurs coordonnées sur le site de la mairie de Briis, et dans le répertoire des associations disponible en mairie.

Continuons à prendre soin des autres et de nous, en appliquant les gestes barrières. Très bonne année associative à tous !

Fabienne Lambert,
Maire-adjointe chargée de la vie locale et des associations

NOUVEAUX PROTOCOLES

Après le Forum, les associations ont été invitées par l'équipe municipale pour affiner les conditions d'accueil dans les locaux mis à leur disposition : gymnase, salle communale, Maison des Jeunes et de la Vie associative, préaux des écoles… Après un échange riche et constructif, un protocole d'occupation et de désinfection des salles a été élaboré qui précise les règles d'usage et le nombre de pratiquants "autorisé" dans chaque lieu. Ainsi, les activités ont pu reprendre dans un cadre sanitaire protecteur de tous.

L'aventure photo dans Briis

Le 19 septembre, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les Briissoises et les Briissois ont été nombreux à se prêter au jeu de *l'Aventure photo dans Briis*.

Afin de respecter les mesures sanitaires, l'aventure était organisée comme une promenade dans Briis, avec la possibilité de participer à un safari-photo autour des éléments emblématiques du patrimoine briissois.

Pendant cet après-midi presque estival, les participants ont pu consulter les photos d'époque, avant de parcourir Briis à la recherche des paysages et du patrimoine de notre village. Dans tout le centre-ville, ils ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir les transformations profondes du village, l'évolution de son architecture, de ses commerces et de ses habitants.

Les participants ont pu reproduire les photos d'époque en imitant l'angle de vue, mais aussi en mimant les poses de nos ancêtres les Briissois.

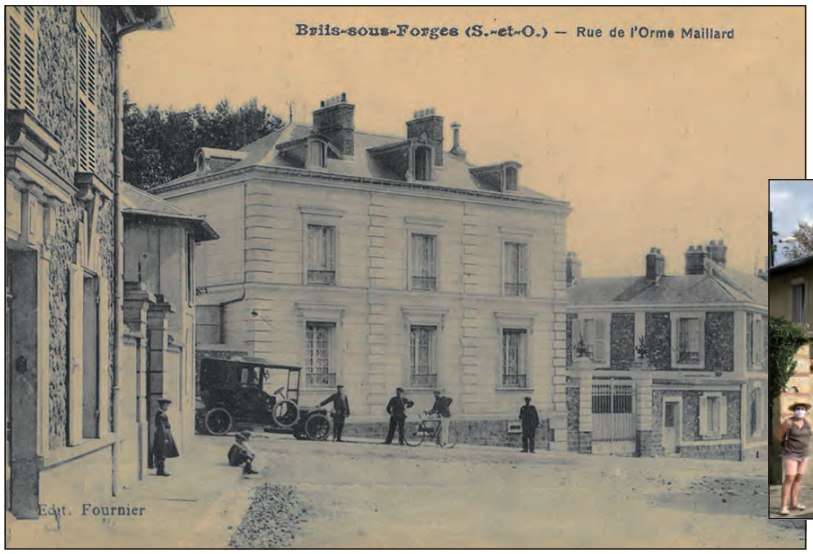

De retour à la salle communale, les aventurières et aventuriers ont pu imprimer directement leurs photos grâce à un dispositif d'impression rapide.

Avec plus de 200 photos, ils ont constitué une mosaïque autour des 10 photos d'origine, mettant ainsi en valeur les transformations du village et de son patrimoine.

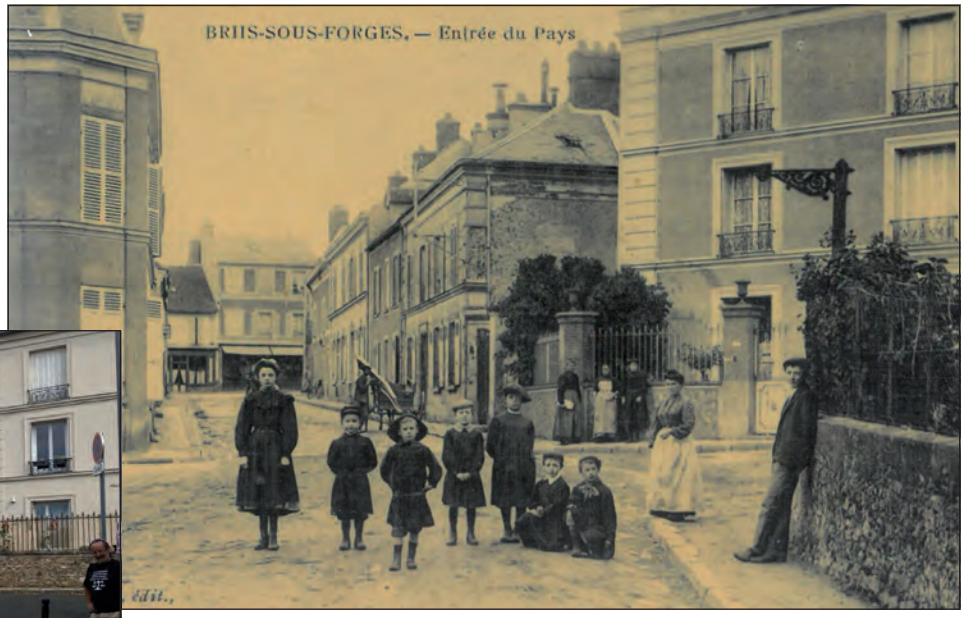

En invitant les participants à reproduire les poses des habitants sur les photos d'époque, l'Aventure photo était aussi une occasion de rappeler que le patrimoine est une matière vivante qui change et évolue avec les usages que nous en faisons.

Par leur participation à cette nouvelle édition des Journées du Patrimoine, les Briissoises et les Briissois témoignent bien sûr de leur attachement à leur patrimoine historique, mais aussi de leur volonté de le transmettre comme un héritage vivant et convivial.

Erwan Le Bihan,
Maire-adjoint
en charge de la culture

Une journée pour les Droits de l'Enfant
toute l'année pour y penser…

Journées des Droits de l'Enfant en 2019 à la Maison des Enfants

Cela fait bien longtemps que le mois de novembre est le temps du Forum des Droits de l'Enfant. Si la question des droits des enfants est universelle et intemporelle, si cette année la situation rend plus difficile l'occasion de se retrouver, nous pouvons tout de même prendre le temps, ici, d'un arrêt envers les enfants et leurs droits.

Cette question semble évidente dans les lieux où la pauvreté est à l'échelle du pays ou dans les régions de conflits. Les droits fondamentaux à se nourrir, se loger, être soigné et avoir accès à l'éducation sont clairement mis en péril.

Mais ici, en France, nous ne devons pas oublier que la richesse de l'État ne signifie pas richesse pour tous. Nous devons rester vigilants à ce que chaque enfant ait le droit à un même accès aux soins quels que soient son lieu de vie et les revenus familiaux.

Nous devons aussi faire en sorte que l'école pour tous ne soit pas un leurre mais une réalité qui soutient l'enfant dans sa construction.

Bref, les droits des enfants ont besoin de l'engagement de chaque adulte.

Et à Briis alors ?

C'est dans ce sens, que chaque année, à Briis, un temps de rencontre avec les enfants autour d'une thématique leur permet d'explorer le sens de leurs droits et de s'exprimer.

Ils ont pu réfléchir à l'éducation, à la différence, à l'environnement qui les entoure posant ainsi les jalons d'une préoccupation citoyenne. C'est pour eux l'occasion de mieux connaître leurs droits et de se sentir investis pleinement dans leur statut d'enfant.

Laure Clément,
Conseillère municipale déléguée au développement de la culture citoyenne et de la paix

L'été avec le Service municipal jeunesse

Le programme du Service municipal jeunesse est édité tous les deux mois et aux vacances scolaires, il est disponible sur place et sur www.briis.fr.

Le 16 mars 2020, la situation sanitaire du pays, liée au coronavirus, a conduit à la fermeture des écoles, collèges, lycées et accueils collectifs de mineurs (ACM) et donc de la maison des jeunes de Briis.

Nous avons rouvert avec l'arrivée de l'été, le 22 juin dernier. Malgré le protocole sanitaire et quelques appréhensions, les jeunes ont retrouvé leurs habitudes et nous avons proposé à nouveau un programme d'animations tel qu'on sait le faire et nous avons pu remettre en place des activités.

Nous avons proposé un service qui leur correspond et les jeunes ont répondu présents.

Cet été, nous avons donné un tournant culturel à notre programme jeunesse. Un "stage graff" sur deux jours, une visite des plus beaux sites "street art" de Paris, la visite du *Cyclop* dans la forêt de Milly-la-Forêt et notre désormais traditionnelle journée à la mer avec la visite de Deauville, son architecture et ses planches célèbres dans le monde entier.

Une dizaine de jeunes en moyenne sont venus tous les jours en juillet et août avec pas moins de 40 jeunes différents sur l'été, aussi bien lycéens que collégiens.

D'autres activités sont venues compléter le programme tout au long de l'été pour le plus grand plaisir des participants : barbecues, soirées, jeux de sociétés, activités créatives… dans le respect des gestes barrières.

L'été s'est achevé et déjà une nouvelle saison commence avec beaucoup de nouveaux 6es qui nous rejoignent.

Le Service municipal jeunesse et l'équipe de la maison des jeunes vous souhaitent une excellente nouvelle saison 2020/2021.

Alban Lecointre,
Directeur du Service municipal jeunesse

Journée à Deauville.

10 novembre
Veillée du souvenir

Cette année, un protocole exceptionnel limite la cérémonie à 6 personnes.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers participent tous les ans à la cérémonie

À Briis, la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre est une veillée regroupant deux cérémonies : l'une devant le monument aux morts, pour la mémoire des Briissois disparus ; l'autre, départementale pour celle des soldats reposant au Carré militaire*.

Retraite aux flambeaux et recueillement créent une atmosphère particulière et émouvante à ces hommages aux victimes des guerres et en particulier celle de 1914-1918. Nous nous devons de garder intact et vivant le souvenir de ceux qui ont péri, de ceux qui ont souffert de cette tragédie. Pas un village, pas une famille ne furent épargnés.

Il est des moments de l'Histoire où le monde bascule d'une époque à une autre. La guerre de 14-18 fut sans nul doute un de ces tournants majeurs dans l'histoire de l'humanité. Le 1er août 1914, la France décrétait la mobilisation générale. Dans l'après-midi l'ordre de mobilisation était communiqué dans les mairies. Le tocsin sonnait à Briis-sous-Forges, comme dans toutes les villes et dans tous les villages du pays.

À la tombée du jour, les jeunes Briissois mobilisés se préparèrent à partir pour le front. La guerre qui débutait en ce soir d'été, va être le plus effroyable conflit que le monde ait jamais connu. Durant les quatre années de combats, la guerre va tuer les soldats par centaines de milliers ; détruire les champs, les villes, les routes, les voies ferrées et meurtrir profondément les populations.

Cinquante jeunes Briissois y trouvèrent la mort**. Commémorer, c'est d'abord se souvenir des malheurs et des souffrances extrêmes provoquées par un conflit terriblement meurtrier. C'est également porter un message de paix, le refus de la violence aveugle et des haines.

Inès Vera

** Plus de 300 corps y reposent désormais : Français, Italiens ou Polonais, chrétiens, musulmans ou agnostiques, tous victimes de la guerre de 14-18 ou de celle 39-45.*

*** La population de Briis était alors de 913 habitants.*

Déni de démocratie à la CCPL
(Communauté de Communes du Pays de Limours)

Le 17 juillet dernier, au gymnase intercommunal de Briis-sous-Forges s'est tenue l'élection du nouvel exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Autour de la maire d'Angervilliers, Dany Boyer, élue au deuxième tour, huit vice-président.es ont été élu.es à leur tour.

Depuis cette date, nous vivons un réel et dangereux recul de la démocratie qu'il est important de dénoncer. D'abord, cinq communes ont été mises à l'écart au travers de cet exécutif resserré. En effet, les maires de Boullay-les-Troux, de Briis-sous-Forges, de Janvry, des Molières et de Vaugrineuse ont été écartés de toute responsabilité alors qu'ils représentent 30 % de la population. Ensuite, pour la première fois, un.e président.e n'a pas choisi un ou une 1er vice-président.e d'une tendance politique opposée à la sienne.

Ces choix délibérés vont à l'encontre de la notion de coopération intercommunale et alimentent une vision politicienne de l'intercommunalité au détriment de l'intérêt général.

Cette situation est une exception non seulement en Essonne mais plus généralement en France où prévaut généralement la notion de coopération intercommunale comme cela l'a été au cours des dix-neuf dernières années avec les trois derniers présidents de la CCPL.

Hélas, le conseil communautaire du 10 septembre a aggravé cet état de fait.

En effet, on a pu prendre la mesure de la volonté du nouvel exécutif de maîtriser la moindre responsabilité à l'occasion des propositions qui ont été faites pour représenter notre communauté dans les organismes extérieurs. Tous les représentants sont issus de la nouvelle majorité qui se dessine sans la moindre ouverture.

Enfin, il nous semble important de dénoncer la scandaleuse décision, prise sous couvert de crise sanitaire, de ramener à un seul délégué par commune la représentation au sein des commissions intercommunales réduisant de fait la richesse de ces commissions et interdisant non seulement la participation des oppositions des villes de Forges et de Limours mais aussi la participation associative à la réflexion de ces commissions.

Ces faits sont extrêmement graves et portent atteinte à la démocratie dans le Pays de Limours.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, que les cinq élus de la commune de Briis seront extrêmement vigilants et vous feront part des débats qui animeront notre intercommunalité.

Emmanuel Dassa,
Maire de Briis-sous-Forges

Vos conseillers communautaires

- Emmanuel Dassa
- Mélina Vera
- Christophe Pieprz
- Erwan Le Bihan
- Virginie Janssen

Lettre ouverte
à Mme la présidente de la CCPL

M. Bernard Vera, Président sortant et Maire honoraire de Briis-sous-Forges a adressé à tous les conseillers communautaires un courrier dénonçant le recul de la démocratie sur notre territoire. Retrouvez-le sur le site internet de la Mairie : www.briis.fr

Élections **des exécutifs**
sous covid-19

À la suite des élections municipales, les différents syndicats intercommunaux ont désigné leurs exécutifs, avec un peu de retard en raison de la crise sanitaire.

Siredom : Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie, par les déchets et ordures ménagères

Le nouveau président, Olivier Thomas, maire de Marcoussis, a reconduit Emmanuel Dassa comme administrateur de la Semardel, la société d'économie mixte qui gère les outils industriels qui permettent le traitement et la valorisation de nos déchets, le reconduisant ainsi comme membre de l'exécutif du Siredom.

Syndicat de l'Orge :

Le président François Cholley a proposé qu'Emmanuel Dassa soit membre de l'exécutif du syndicat qui gère notamment la question des risques liés aux inondations.

Notre maire a donc été élu et coanimera la commission "Préventions des inondations".

Les nouveautés de la Ludothèque

Kraken Attack • *enfants*
de *Loki*

Le tower défense (jeu où il faut protéger un lieu) pour enfants, conçu par un père et son fils.

Une sensation de jeu assez proche de *Ghost Stories* et de *Last Bastion* (déjà des créations du paternel).

Aidé par son jeune fils pour la création de jeux, on obtient une sorte de version "Junior" des jeux précédemment nommés.

Le travail d'édition de *Loki* est exceptionnel : le bardage du bateau en trois couleurs est du jamais vu sans tomber pour autant dans les travers de la surproduction du jeu. *Loki* a su sublimer le jeu avec un matériel de qualité. Cette gamme enfant de *Iello* nous réserve de très bonnes surprises et fait monter d'un cran la production des jeux pour enfants.

Pour résumer : un excellent jeu que ce soit dans les mécanismes ou l'immersion dans l'histoire qu'il nous raconte.

À partir de 7 ans pour 1 à 4 joueurs, pour une durée de 25 min.

Kosmopolit • *famille*
des *Jeux Opla*

Vous êtes à la tête d'un restaurant et vous allez devoir servir des clients qui parlent des langues d'un peu partout dans le monde, attention le jeu nécessite un smartphone ou une tablette.

Il est la claque ludique du début l'année 2020. C'est un jeu qui donne sens à la reconnaissance culturelle du jeu de société. Un jeu où l'on rigole *avec*, plutôt que *de*. C'est un jeu qui marque un tournant dans le monde ludique et qui donne ses lettres de noblesse aux jeux d'ambiance.

Un grand merci à toute l'équipe ayant travaillé sur ce jeu : auteurs, linguistes, éditeur, illustrateur… tellement ce jeu à une importance pour le secteur du jeu. Vous devez absolument venir l'emprunter.

À partir de 7 ans pour 2 à 6 joueurs, pour une durée de 30 min.

Mystic Vale • *ado/adultes*
de *Sylex*

Mystic Vale apporte un renouveau avec une mécanique intelligente dans le genre du deckbuilding (construction de paquet de cartes).

D'autre part, le système de "stop ou encore" est une idée ingénieuse dans ce genre de jeu notamment si on a suffisamment confiance dans le deck et les cartes qu'on a construites.

À vous le combat de druides pour savoir qui va avoir le privilège de protéger la vallée. Un jeu et un matériel innovants.

À partir de 14 ans pour 2 à 4 joueurs, pour une durée de 45 min.

Le coup de cœur de la rédaction
par Erwann Malabœuf

Détective Charlie
enfants **de *Loki***

Un must have pour les jeux enfants, un jeu d'enquête narrative, je pense qu'il mériterait de gagner quelques prix (au moins des nominations) dans l'année, et de figurer au pied de nombreux sapins pour les fêtes de fin d'année.

Depuis 2 ou 3 ans la qualité des jeux de société pour enfants s'améliore : fini d'avoir les mêmes mécanismes (memory, parcours, rapidité…) transposés sur différents thèmes plus ou moins racoleurs. L'arrivée d'éditeurs spécialisés en gamme enfant, comme *Loki*, semble faire bouger cette ligne, d'autant que les auteurs ont l'air de suivre, et c'est tant mieux.

Bref, *Détective Charlie* est un jeu malin et unique dans son genre, qui ne prend pas les enfants pour des idiots. De plus, la narration et l'univers développés sont bien présents et cohérents, tout fonctionne à merveille. C'est un vrai coup de cœur et j'ai hâte de poursuivre les enquêtes au cours d'éventuels autres scénarios car six aventures qu'on dévore à une vitesse folle, c'est un peu court.

L'univers est tellement inclusif et immersif qu'on regrette que cela s'arrête aussi vite. Vous pourrez bien entendu l'emprunter à la ludothèque.

À partir de 7 ans pour 1 à 5 joueurs pour une durée de 25 min.

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Agissons à Briis"
Opposition municipale

Nous ne sommes pas écolos!

Notre groupe municipal ne porte délibérément pas d'étiquette politique. Non par manque de conviction mais parce que nous aimons recevoir les arguments de toutes et tous et que ce n'est que comme cela qu'un réel équilibre peut s'opérer.

Briis n'est pas l'Elysée alors nul besoin de brandir un drapeau rouge, vert, ou de quelque autre couleur. Nous sommes Briissois, comme vous, cela suffit à nous caractériser. Bien sûr nous avons tout aussi envie que vous de voir notre village sous son meilleur jour. C'est pour cela, vous l'avez peut-être déjà remarqué, que nous laissons la majorité municipale faire ce qu'elle vous a promis. Notre rôle n'est pas d'entraver les choses mais de les accompagner, de les surveiller.

Alors, pourquoi ce titre si clivant ?

Selon nous, être écologiste politique n'a pas de sens dans notre village. Si nous y vivons c'est déjà que nous avons une appétence pour la nature. Nous voulions simplement vous informer que là où notre commune s'est dotée de deux arches de brumisation (qui ne seront pas exploitables tant que la COVID sévira) afin de pouvoir se "rafraîchir en centre ville" nous aurions préféré être consultés sur un tel achat (environ 11 000€ à la charge de la commune) car nous aurions, nous, planté des arbres. Ils auraient apporté fraîcheur mais aussi de l'ombre et un habitat pour oiseaux et insectes.

Non, nous ne sommes pas écolos mais nous aimons notre village et ses habitants.

Philippe Casolari
Marjorie Labruyère
Alexis Lebrun

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

Une motion pour dénoncer la fermeture programmée des hôpitaux d'Orsay, de Longjumeau et de Juvisy

Chaque soir durant le confinement, les Briissoises et les Briissois ont salué bruyamment l'engagement et la détermination des personnels hospitaliers mais aussi le manque cruel de moyens mis à leur disposition.

À l'occasion de la crise sanitaire nous avons pu constater que l'équipement en lits de réanimation était insuffisant en France et que cela avait accentué les graves difficultés rencontrées pour mettre en œuvre une prise en charge digne et efficace des personnes atteintes par le covid-19, en particulier sur notre territoire. En effet, les services d'urgences et de réanimations des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay constituant le Groupement hospitalier Nord Essonne (GHNE) ont eu d'importantes difficultés à faire face à l'afflux de malades.

Cela a démontré les limites de l'offre de soins de ces hôpitaux et malgré cela, le projet de démantèlement de l'hôpital public de proximité dans le nord de l'Essonne se poursuit. En effet, le futur hôpital de Paris-Saclay censé se substituer à terme aux trois hôpitaux du GHNE organise une répartition totalement inadéquate de l'offre de soins hospitaliers, sans égard pour les besoins en matière de santé de la population de notre bassin de vie. Il ne saurait répondre seul à ces besoins et tout ce projet concourt à l'éloignement des services de soins notamment d'urgence de notre commune.

Dans cette logique, nous contestons l'évolution de l'offre de soins annoncée brutalement à la rentrée, fermeture du service de médecine interne à Juvisy, réduction du nombre de lits en pédiatrie et réduction de l'amplitude horaire des urgences pédiatriques à Orsay. Et ce d'autant plus que cela ne serait que le prélude d'autres réductions si on considère l'objectif de suppression de 540 lits et 900 personnels dans le Nord Essonne. Dans ces circonstances dramatiques, ce seul hôpital ne saurait répondre dignement aux besoins en offre de soins des 800 000 habitants du territoire et dont la population est en constante augmentation.

Le Conseil municipal de Briis-sous-Forges, dans la lignée des actions qu'il a déjà menées pour maintenir et développer les hôpitaux de Juvisy, Orsay et Longjumeau et de la motion votée le 5 mars 2018, a pris à l'unanimité une nouvelle motion le 12 octobre 2020 pour :

- saluer l'engagement des personnels des hôpitaux au quotidien et notamment lors de la crise du covid-19 ;
- dénoncer le manque de moyens récurrent dans les hôpitaux publics ;
- exprimer son refus de voir fermer le service de médecine interne de l'hôpital de Juvisy depuis le 26 septembre 2020 ;
- exprimer son refus de la fermeture des lits d'hospitalisation pédiatrique et la réduction de l'amplitude horaire du service d'urgence pédiatrique notamment la fermeture la nuit de l'hôpital d'Orsay, depuis le 16 octobre 2020 ;
- dénoncer l'inadéquation de l'offre de santé publique hospitalière avec les besoins de la population de notre bassin de vie ;
- demander que soit organisé le maintien de l'activité des hôpitaux publics de Juvisy, Longjumeau et Orsay ainsi que leur rénovation, considérant que cela est compatible avec la création d'un nouvel hôpital sur Paris-Saclay qui viendrait utilement renforcer l'offre de soins et un maillage d'offre de soins de proximité de qualité auquel les habitants de Briis-sous-Forges et plus largement du nord de l'Essonne ont légitimement droit.

La majorité municipale

Conseil municipal
Séance du 18 novembre 2019

1. Budget général 2019 : décision modificative n° 1 (DM)
Il est présenté la décision modificative validée le 14/11/2019 en commission finances. Il est nécessaire de procéder à ces réajustements du budget général en fonctionnement et en investissement, en régularisant les différentes cessions de terrains, en effectuant quelques opérations d'ordre demandées par la Trésorière et en rééquilibrant certaines lignes budgétaires en dépenses comme en recettes afin de permettre la continuité du service jusqu'à la fin de l'exercice 2019.
À la majorité (pour 17 - abstentions 2 : M. Nominé, M. Schoettl).

2. Budget assainissement 2019 : décision modificative n° 1
Il est présenté le tableau de la décision modificative du budget assainissement en fonctionnement et en investissement où les modifications inscrites sont essentiellement dues en dépenses de fonctionnement, aux travaux sur les réseaux eaux pluviales et eaux usées, aux intérêts courus non échus et aux régulations d'emprunts. Une diminution du virement à la section d'investissement a été inscrite en DM - ligne surestimée au budget principal. L'ensemble de ces dépenses est compensé principalement par de nouvelles recettes sur le raccordement des particuliers du hameau de Frileuse et les redevances d'assainissement des hameaux du Coudray/Launay.
À la majorité (pour 17 - abstentions 2 : M. Nominé, M. Schoettl).

3. Ajustement de la dette
Sur la demande de la Trésorerie principale, il faut procéder à une opération non budgétaire de réajustement de la dette afin de mettre en adéquation le compte 1641 "emprunts en euros" et le montant dû aux organismes prêteurs.
À l'unanimité (pour 19).

4. Créances admises en non-valeur de la Régie publique *Eaux de Briis*
Il s'agit d'admettre en non-valeur les titres de recettes qui ont fait l'objet de relances puis de procédures juridiques de recouvrement et dont les recettes sont irrécupérables pour un montant global de 2 745,45 € réparti sur 23 titres de recettes émis entre 2016 et 2018, sur le budget de la Régie de l'eau.
À l'unanimité (pour 19).

5. Acceptation du fonds de concours de la CCPL sur les centres de loisirs municipaux
La loi permet aux EPCI à fiscalité propre d'aider l'une de leurs communes membres à assumer une charge, qui n'a pas été mutualisée au niveau communautaire, c'est le cas des centres de loisirs de Briis qui restent à charge de la Commune. C'est pourquoi, afin de faire face aux charges de ces accueils de loisirs, chaque année, la CCPL attribue un fonds de concours à la Commune de Briis-sous-Forges. Il s'agit ainsi d'accepter pour 2019 le montant de 12 565 €.
À l'unanimité (pour 19).

6. Acceptation du fonds de concours de la CCPL sur la DSC 2019
Il est également proposé d'accepter le fond de concours 2019 en paiement de la Dotation de Solidarité communautaire pour un montant de 59 393,87 €.
À l'unanimité (pour 19).

Conseil municipal
Séance du 16 décembre 2019

1 - 3. Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 pour les budgets principaux, service public assainissement et Régie publique *Eaux de Briis*
Ces délibérations, prises chaque année en fin d'exercice, portent sur l'autorisation donnée au maire d'engager des dépenses avant le vote du budget 2020. Cette autorisation est obligatoire pour ne pas interrompre le paiement des factures d'investissement des travaux engagés avant le vote du budget 2020. Elles sont prises dans toutes les collectivités territoriales et permettent à la mairie et ses budgets annexes de poursuivre l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à l'exercice précédent.
À l'unanimité (pour 16).

4. Autorisation donnée au maire de signer les promesses de vente des parcelles cadastrées : C n° 932 et C n° 933
L'Adapei est une association française à but non lucratif qui œuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de leurs familles pour favoriser leur intégration sociale. Cette association souhaite acquérir le terrain "ex-déchetterie" (15 000 m²)dont la commune est propriétaire afin d'y installer leur structure médicalisée et spécialisée pour un montant de 600 000 €.
À l'unanimité (pour 16).

5. Autorisation donnée au maire de signer la promesse de vente de la parcelle cadastrée : F n° 1983
La Commune est propriétaire d'une parcelle de 38 m², cadastrée F n°1562 située à l'angle de la rue Simon de Montfort et rue de File Étoupe. Les propriétaires de la parcelle cadastrée Fn° 1530 ont sollicité le service urbanisme pour acquérir une partie minime de la parcelle Fn° 1562 pour harmoniser le découpage de leur terrain. Un plan de division et de bornage a été élaboré pour permettre la cession de l'emprise de 10 m² de la parcelle cadastrée Fn° 1983 pour un montant de la vente évalué à 350 €.
À l'unanimité (pour 16).

Covid-19 : **le CCAS à vos côtés**

Suite à la crise sanitaire, vous rencontrez une difficulté financière ou vous vous inquiétez pour les mois à venir ?

Le CCAS est le lieu d'accueil le plus proche pour des personnes qui rencontrent des difficultés passagères ou durables, dans leur vie quotidienne, même si d'autres organismes ont apporté une aide ou si d'autres aides ont déjà été obtenues.

Le Centre communal d'Action sociale de Briis-sous-Forges se mobilise pour vous soutenir :

- pour financer la rentrée scolaire de vos enfants ;
- pour payer une facture, une quittance, une échéance ;
- pour une aide alimentaire d'urgence ;
- pour régler des frais médicaux ;
- pour la réinscription aux activités culturelles et sportives.

Réorganisation de l'offre **de soins pédiatriques**

Dans le cadre de la réforme de l'offre de soins dans le nord de l'Essonne, une réorganisation est intervenue.

Les urgences pédiatriques* du site d'Orsay sont assurées du lundi au vendredi de 9 h à 19 h (fin des admissions à 17 h 30). Tél : 01 69 29 76 06.

En semaine après 17 h 30, le week-end et les jours fériés vous pouvez :

- Chercher un rendez-vous de consultation sur *Doctolib* si la situation n'est pas urgente.
- Vous rendre aux urgences pédiatriques de l'hôpital de Longjumeau ouvertes 24h/24 - 7j/7 (159 rue du Président François Mitterrand - 91 160 Longjumeau - Tél : 01 64 44 30 06).
- Vous rendre dans un hôpital plus proche de chez vous.
- En cas d'urgence, appeler le 15 qui vous orientera (maison médicale, SOS médecins, autre établissement de santé…).

** sur le site d'Orsay, les urgences pédiatriques accueillent les enfants âgés de moins de 15 ans et 3 mois et les urgences adultes prennent en charge les patients plus âgés.*

Mairie de Briis-sous-Forges

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@briis.fr • www.briis.fr

Horaires de la mairie

Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

Permanence des élus (pour les urgences)

Le week-end : 06 08 58 80 94.

Horaires de la Médiathèque municipale

Mardi : de 16 h 30 à 19 h
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Horaires de la Ludothèque municipale

Mardi : de 16 h à 18 h
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(en cas de soirée jeux, la ludothèque est fermée le samedi matin)
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

Horaires du Service municipal Jeunesse

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h.
Mercredi, samedi, et toute la semaine en période de vacances scolaires 13 h 30 à 19 h

Permanence de l'assistante sociale

Prise de rendez-vous obligatoire à la Maison de santé et solidarités des Ulis au 01 64 86 11 10.

Permanence juridique *(réservée aux Briissois)*

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.
Inscription préalable obligatoire en mairie.

Photo de couverture : Rassemblement briissois en hommage à Samuel Patty, le samedi 23 octobre 2020.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE URGENCE ET WEEK-END

06 08 58 80 94

BRIIS-SOUS-FORGES

Bulletin municipal n°105

Directeur de la publication :
Emmanuel Dassa.

Coordinatrice de rédaction :
Mélina Vera.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Lydie Bataille, Anne-Marie Chappe, Claudine Chappe, Laure Clément, Fabienne Lambert, Erwan Le Bihan, Alban Lecointre, Annick Ledoux, Corinne Lefeuvre, Véronique Loarer, Erwann Malabœuf, Danielle Marsin, Christophe Pieprz, Colette Protin, Philippe Taveau, Inès Vera.

Maquette :
Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

Impression et brochage :
Print Price • Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.

Nouvelles mesures de confinement

GARDONS LE CONTACT PENDANT LE CONFINEMENT

- L'accueil de la mairie reste ouvert et le standard continue à vous répondre tous les jours.
- Des masques en tissus gratuits et des attestations de déplacement peuvent être retirés en mairie.
- La Commune met à nouveau en place un réseau d'entraide et de solidarité.
- Contactez le CCAS si vous rencontrez une difficulté financière ou si vous vous inquiétez pour les mois à venir.
- Retrouvez toute l'actualité de Briis et les infos utiles sur le site : www.briis.fr

ORDURES MÉNAGÈRES / DÉCHETTERIE

- Le ramassage des ordures ménagères est maintenu mais des perturbations peuvent survenir si tous les moyens humains ne sont pas disponibles.
- La déchetterie est ouverte jusqu'à nouvel ordre.

ET AUSSI...

- Les professionnels de santé peuvent maintenir leur activité.
- Le marché est maintenu dans le respect des gestes barrières.
- L'église et le cimetière restent ouverts.
- Les visites à la résidence Boissière pourront continuer, dans le respect strict des mesures sanitaires.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / CENTRES DE LOISIRS / RESTAURATION SCOLAIRE

- Les enfants sont accueillis à la Maison des Enfants.
- Le service d'étude surveillée est maintenu.
- La restauration scolaire est également assurée.

RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

- La Régie publique Eaux de Briis reste ouverte au public.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- Le service de portage des repas à domicile est maintenu.
- La médiathèque et la ludothèque municipales sont fermées au public. La médiathèque a un système de réservation et d'emprunt.
- Fermeture de la Maison des Jeunes et de la Vie associative, de toutes les salles communales et équipements sportifs y compris le city-park et le gymnase intercommunal.
- Le stade et le skate-park restent accessibles pour une pratique sportive individuelle.